



Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie

l'APHG BP 6541 75065 Paris Cedex 02. <http://aphg.fr> Tel : 01 42 33 62 37

Paris le 24 septembre 2012

Chère Collègue, Cher Collègue,

Nous vous adressons cette lettre d'information sur nos actions présentes et à venir, avec votre feuille d'appel d'adhésion-abonnement 2012-2013.

Grâce à la détermination et la mobilisation de l'APHG, l'enseignement obligatoire de l'Histoire et de la Géographie sera rétabli en Terminale scientifique dès septembre 2014 et les programmes de Premières et de Terminales seront révisés.

L'APHG a multiplié les actions. Dès 2009, elle a mené le combat contre les projets de suppression de nos disciplines en Terminale scientifique. Elle a adressé fin 2011 une lettre à tous les parlementaires pour les alerter sur la situation dégradée de l'enseignement de l'histoire-géographie.

L'APHG a été à l'initiative des États Généraux de l'Histoire et de la Géographie qui se sont tenus à Paris en janvier 2012, pour refonder l'école et la citoyenneté républicaines.

Le manifeste issu des États Généraux, comportant nos refus et nos exigences a été présenté à tous les parlementaires, aux candidats à l'élection présidentielle et à de nombreuses associations.

Tous ces temps forts, décisifs pour la défense de nos disciplines, résultent de l'action conjointe du Bureau national et des Régionales de l'APHG.

Notre action continue en cette nouvelle année scolaire. Elle concerne les horaires, les allègements de programme en première et la refonte des programmes de lycées. Dans l'immédiat, nous nous battons pour un volume horaire décent.

Nous voulons des programmes intelligibles, réalisables par tous les élèves et aptes à structurer leur raisonnement.

L'action de l'APHG est aussi le fruit du travail des Régionales qui, dans leur diversité, agissent au niveau local et régional et qui ont besoin de votre soutien et surtout de votre participation.

Si nous, Historiens et Géographes ne défendons pas nos disciplines, qui le fera ?

Votre soutien nous est indispensable. Chacun d'entre vous, au sein de notre Association, membre actif ou retraité, a un rôle à jouer pour défendre nos disciplines dans l'enseignement primaire, secondaire, supérieur, privé ou public, dans la recherche. Plus nous serons nombreux, mieux nous nous serons entendus.

Association loi 1901, animée par des bénévoles, nos seules ressources proviennent des cotisations et des abonnements et nous espérons que vous nous garderez votre fidélité.

Merci de faire connaître largement notre action auprès de vos collègues et autour de vous.

Le Secrétariat Général